

Ce module est obligatoire pour les tuteurs de contrat de professionnalisation.

C'est un module centré sur l'opérationnel, qui vise à transmettre des savoir faire en termes de :

- ✚ Organisation du parcours : la construction et la conduite du projet d'accompagnement.
- ✚ Transmission des savoirs faire et des compétences, dans la perspective d'une construction de l'identité professionnelle
- ✚ Supervision et évaluation du parcours Il s'agit de permettre au tuteur de comprendre les enjeux de l'alternance, les besoins du tuteuré et les étapes clés de tout apprentissage.

A l'issue du module, le tuteur sera en capacité de préparer l'accueil d'un stagiaire, de formaliser sa propre pratique et d'organiser l'accompagnement du tuteuré au sein de la structure.

Le tuteur aura acquis des techniques d'accompagnement (entretien, grille de suivi, livret d'accueil, ...) et sera en mesure de présenter le parcours de formation d'un tuteuré, ses étapes clés et les modalités d'évaluation au sein de son établissement.

**Module 1****Construire un projet d'accompagnement – Transmettre ses compétences – Accompagner le parcours de formation et évaluer les acquis de la formation**

<b>Dates</b>	<b>Intervenant</b>	<b>Contenu – Communiqué à titre indicatif (il se co-construit en partie avec le groupe)</b>
<b>JOUR 1</b>	Formateur permanent AFERTES	Accueil et présentation formation/participants - Attendus et pratiques institutionnelles. Poser les contours de la fonction de Tutorat Enjeux de l'alternance. Approche théorique et expérientielle de la notion de compétence. Approche des référentiels professionnels (de manière générale).
<b>JOUR 2</b>	Formateur permanent AFERTES	Compréhension des attendus / référentiels professionnels Définition d'une situation signifiante – Mise en concordance des référentiels professionnels, des situations signifiantes et des compétences mobilisées (formaliser ses savoirs professionnels)
<b>JOUR 3</b>	Formateur permanent AFERTES	Appréhension du dispositif méthodologique de l'analyse de la pratique (situation – activité – capacités – compétences - savoirs)  Travaux pratiques.
<b>JOUR 4</b>	Formateur permanent AFERTES	La mission du tuteur de stage / au stagiaire / à l'équipe / à la direction (projet institutionnel). Enjeux et engagement.  L'analyse de la pratique professionnelle dans le contexte d'intervention (mission/fonction/rôle). Construction de la compétence et légitimité du professionnel.
<b>JOUR 5</b>	Formateur permanent AFERTES	Transmettre ses savoirs professionnels – Etapes de construction du projet d'accompagnement. La question de l'évaluation du projet de stage – La « visite » de stage (place des acteurs).  Construction de supports à l'accueil et l'accompagnement du stagiaire (bases).  Engagement à l'expérimentation et supports à mobiliser (restitution des apports de la formation à l'équipe, utilisation des outils créés en formation ...).
<b>JOUR 6</b> (après une période de 1 à 3 mois)	Formateur permanent AFERTES	Retours sur expérimentations = atouts et freins. Evaluer la possibilité de lever les freins. Enjeux de l'accueil de stagiaires dans l'organisation institutionnelle.  Evaluation de la formation.